Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 11 juillet 2019

N°2019/65 : DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CANALISATION D'EAUX USEES DE LA RUE DE MONTCEAUX.

L'an deux mille dix-neuf le 11 juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 5 juillet 2019.

Etaient présents : 19
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Camille FASSI, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Manuel MEZE, Roselyne WALGER, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Stide MARQUEZ, Denise GONON, Ange AMBROSIO, Isabelle YEROMONAHOS, Azdine RAMDAN, Emmanuel FONKING, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 2
Monsieur Gérard MORAUX à Monsieur Michel EBERHART, Madame Annick PANE à Madame Geneviève LEGUAY.

Absents excusés : 6
Monsieur Christophe BLONDEL DEBLANGY, Madame Fathia BEN MABROUK, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT, Madame Isabelle GUILA CORNIL, Monsieur Patrick AUGEY, Madame Clémence LAUMONIER.

Madame Denise GONON a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

VU l'avis de la commission urbanisme, voirie, réseaux, développement durable du 03-07-2019

APRES en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20190711-2019-65DEL-DE
Date de télétransmission : 16/07/2019
Date de réception préfecture : 16/07/2019

APPROUVE la modification du programme des travaux du Schéma Directeur d'Assainissement de la Commune.

APPROUVE le Projet de rénovation de la canalisation d'eaux usées de la rue de Montceaux à Trilport.

APPROUVE le tableau des estimations du coût des travaux.

APPROUVE le tableau de financement du projet.

AUTORISE Monsieur le Maire à demander auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil départemental de Seine-et-Marne une subvention maximum pour financer ces travaux.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

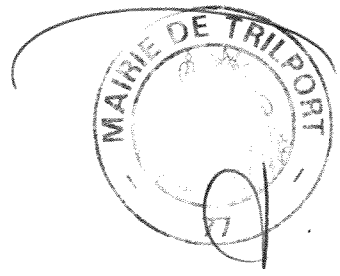

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20190711-2019-65DEL-DE
Date de télétransmission : 16/07/2019
Date de réception préfecture : 16/07/2019